

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2014-2015)
LE 16 JUIN 2015**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 heures, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 16 JUIN 2015 À 19 HEURES AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Suzanne Gaudette (5)
Margot Pagé (9)
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Desjardins (8)
André Dugas (7)
Cédric Fontaine (6)
Alain Lemieux (11)
Martin Viau (3)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Les commissaires parents

M^{me} la commissaire

Isabelle Vermette, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Louise Beaupré, directrice générale adjointe
M. François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germain Brière, directrice du Service des ressources financières
MM. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ABSENCE M. Stéphane Bessette, commissaire

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

C.E.-3537-06-15

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Viau, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2015

06.02 Assurances générales 2015-2016 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries – Adjudication du contrat

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 Liste des comptes – Validation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 Engagement des professionnels – Nouvelle construction d'école primaire à Saint-Philippe, à partir de plans et devis ayant servis à la construction d'une école primaire 3-18 de 3 étages (SP-RACHAT-14)

10.02 Modernisation des installations électriques (Lot 4) pour 4 écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries – P 71414-14

10.03 Réfection dalle, drainage, mur soutien et travaux connexes – Centre l'Accore – P-91315-14

10.04 Travaux préparatoires du site pour l'agrandissement de l'école Marc-André-Fortier – P-91401A-14

10.05 Services professionnels d'ingénierie-laboratoires experts pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries – SPLABO-MULTI 15-18

10.06 Protocole d'entente concernant l'utilisation du parc-école de l'école Plein-Soleil à Candiac

10.07 Demande de servitude – Municipalité de Napierville (École Louis-Cyr)

10.08 Demande de l'organisme communautaire « Station de l'Aventure » pour l'autorisation à aménager des jeux extérieurs sur le terrain de Maria-Goretti

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.E.-3538-06-15

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2015

CONSIDÉRANT l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2015.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2015 soit adopté tel déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-3539-06-15

06.02 ASSURANCES GÉNÉRALES 2015-2016 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES (CSDGS) – Adjudication du contrat

Madame Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information présente le dossier.

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoir accordée au comité exécutif (article 2.1);

CONSIDÉRANT le regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurance;

CONSIDÉRANT que la police d'assurance obtenue dans le cadre du regroupement se terminera le 30 juin 2015;

CONSIDÉRANT la résolution n° C.E.-03506-02-15 et le mandat confié à la firme GT&A Gestion de risques Inc. afin de représenter la CSDGS dans toutes les démarches nécessaires visant le renouvellement de la police d'assurance pour l'année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT l'appel d'offre public qui a eu lieu;

CONSIDÉRANT que la proposition de la firme Lemieux, Ryan & Associés est la plus basse conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme GT&A Gestion de risques Inc.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'adjuger à la firme **Lemieux, Ryan & Associés** le contrat d'assurances générales 2015-2016 de la Commission scolaire des

Grandes-Seigneuries pour la somme de quatre-vingt-onze mille cent soixante-dix-huit dollars (91 178 \$), taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 LISTE DES COMPTES – Validation

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières confirme qu'elle n'a pas eu de questions relativement aux comptes payés pour la période commençant le 22 avril 2015 et se terminant le 20 mai 2015.

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS – NOUVELLE CONSTRUCTION D'ÉCOLE PRIMAIRE À SAINT-PHILIPPE, À PARTIR DE PLANS ET DEVIS AYANT SERVIS À LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE 3-18 DE 3 ÉTAGES (SP-RACHAT-14)

Ce sujet est reporté à la séance ajournée du 30 juin 2015.

C.E.-3540-06-15

10.02 MODERNISATION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES (Lot 4) POUR 4 ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES (CSDGS) – P-71414-14

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'octroyer le contrat Modernisation des installations électriques (Lot 4) pour 4 écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'entreprise **9090-5613 QUÉBEC INC (Saint-Philippe)** pour un montant forfaitaire de **111 694,20 \$**, avant les taxes (**128 420,41 \$ taxes incluses**), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **19 mai 2015**.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-3541-06-15

10.03 RÉFECTION DALLE, DRAINAGE, MUR SOUTIEN ET TRAVAUX CONNEXES – CENTRE L'ACCORE – P-91315-14

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maude Simard, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection dalle, drainage, mur soutien et travaux connexes au centre l'Accore à **9140-2594 QUÉBEC INC./CONSTRUCTION ARCADE (Laval)** pour un montant forfaitaire de **198 800 \$**, avant les taxes (**228 570,30 \$ taxes incluses**), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **15 mai 2015**.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-3542-06-15

10.04 TRAVAUX PRÉPARATOIRES DU SITE POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE MARC-ANDRÉ-FORTIER – P-91401A-14

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'octroyer le contrat « Travaux préparatoires du site » pour l'agrandissement de l'école Marc-André-Fortier à Châteauguay à l'entreprise **9052-1170 QUÉBEC INC./Le Groupe Vespo (Lachine)** pour un montant forfaitaire de **203 000 \$**, avant les taxes (**233 399,25 \$ taxes incluses**), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **15 mai 2015**.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-3543-06-15

10.05 SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE-LABORATOIRES EXPERTS POUR LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES – SPLABO-MULTI 15-18

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *Règlement sur les contrats de services des organismes publics* qui prévoient la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maude Simard, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent de retenir les services professionnels suivants :

INGÉNIERIE-LABORATOIRES EXPERTS
Groupe ABS Groupe Qualitas Inc. Labo S.M. Inc.

Pour la période comprise entre le 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-3544-06-15

10.06 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE CANDIAC ET LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES EN LIEN AVEC LE PARC-ÉCOLE DE L'ÉCOLE PLEIN-SOLEIL

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le protocole d'entente élaboré entre la Ville de Candiac et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) pour le parc-école de l'école Plein-Soleil;

CONSIDÉRANT l'extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Candiac qui accepte de signer le protocole d'entente tel que déposé;

CONSIDÉRANT que le parc-école est maintenant réalisé et inauguré en date du 3 juin 2015.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du comité exécutif approuvent le protocole d'entente et autorisent madame Marie-Louise Kerneis, présidente du conseil des commissaires, ainsi que madame Michelle Fournier, directrice générale, toutes deux de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, à signer ledit protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-3545-06-15

10.07 DEMANDE DE SERVITUDE – MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE – ÉCOLE LOUIS-CYR

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que les travaux et la localisation de la nouvelle conduite d'aqueduc n'ont pas d'impact négatif pour l'école Louis-Cyr;

CONSIDÉRANT que ces travaux ont pour but de résoudre la problématique d'alimentation en eau potable des résidences situées sur la rue St-Louis.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'approuver le projet de servitude proposé par la municipalité de Napierville et d'autoriser cette dernière à procéder à la réalisation des travaux sur les terrains de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer l'acte de servitude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 19 h 14, Madame Margot Pagé, commissaire, prend son siège.

C.E.-3546-06-15

10.08 DEMANDE DE L'ORGANISME COMMUNAUTAIRE « STATION DE L'AVENTURE » POUR L'AUTORISATION À AMÉNAGER DES JEUX EXTÉRIEURS SUR LE TERRAIN DE MARIA-GORETTI

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'organisme communautaire, « La Station de l'Aventure : Maison de la famille » désire faire une demande de subvention auprès du gouvernement du Canada par le biais du nouveau « Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 » afin d'apporter des améliorations aux jeux extérieurs sur le terrain de l'édifice Maria-Goretti, situé au 540, chemin du Lac Saint-Louis à Léry, propriété de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que « La Station de l'Aventure : Maison de la famille » est un organisme communautaire offrant un lieu de rassemblement et de services aux familles ayant des enfants de 0 -18 ans dans la grande région de Châteauguay;

CONSIDÉRANT que l'immeuble est loué à la Ville de Léry aux fins d'usage communautaire et que cette dernière loue l'immeuble à « La Station de l'Aventure : Maison de la famille »;

CONSIDÉRANT que la demande de subvention de « La Station de l'Aventure : Maison de la famille » doit être appuyée par la Ville de Léry ainsi que par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) puisque la Maison de la famille n'est pas propriétaire de l'immeuble;

CONSIDÉRANT la résolution de la Ville de Léry, du 8 juin 2015, appuyant la demande de subvention de « La Station de l'Aventure : Maison de la famille »;

CONSIDÉRANT que la demande de subvention doit être déposée au plus tard le 26 juin 2015 et qu'à ce jour, la CSDGS n'a pas obtenu les précisions demandées à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, concernant ses obligations en tant que propriétaire du terrain sur lequel seraient réalisés les aménagements.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries appuie la demande de subvention de l'organisme communautaire « La Station de l'Aventure : Maison de la famille » auprès du gouvernement du Canada par le biais du « Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 », afin d'apporter des améliorations aux jeux extérieurs sur le terrain de l'édifice Maria-Goretti situé au 540, chemin du Lac

Saint-Louis à Léry, sous réserve de l'acceptation ultérieure par le comité exécutif, des obligations de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries envers le « Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 » si le projet de l'organisme communautaire était retenu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E-3547-06-15

15.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 19 h 16,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la présente séance soit ajournée au 30 juin 2015 à 19 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312-015
C:\Textes\Comité exécutif (Procès-verbaux et présences)\2014-2015\10. 16 juin 2015 - 1320-003.doc